



# L'Autorité du pont Windsor-Detroit

Rapport financier trimestriel pour la période se terminant le  
30 juin 2016

Non audité





## **Note sur les états financiers du premier trimestre de l'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD)**

Les états financiers consolidés présentés et analysés ci-après sont présentés avant que les états financiers vérifiés soient disponibles pour l'année précédente se terminant le 31 mars 2016. Les états financiers de fin d'exercice ne sont pas encore disponibles en raison du travail en cours entre l'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD) et ses vérificateurs. Il est donc probable que des révisions de ces états s'imposeront lorsque la vérification finale des états financiers de l'APWD de l'année précédente sera terminée.

### **Mandat**

L'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD), constituée le 9 octobre 2012 par voie de lettres patentes en vertu de la *Loi sur les ponts et tunnels internationaux*, est une société d'État mère non mandataire inscrite à la partie I de l'annexe III, responsable des obligations dévolues à l'Autorité du passage en tant que signataire de l'Accord sur le passage entre le Canada et le Michigan. Son mandat consiste à construire et à exploiter le Pont international Gordie-Howe (anciennement le Nouveau passage commercial international et le Passage international de la rivière Détroit), seule ou dans le cadre d'une ou de plusieurs ententes de partenariat public-privé (PPP) avec un ou plusieurs concessionnaires du secteur privé dans le cadre d'un processus d'approvisionnement concurrentiel, comme le prévoit l'Accord sur le passage.

En juin 2012, le gouvernement du Canada et l'État du Michigan ont établi le cadre de gouvernance pour l'APWD, et ils ont précisé les rôles et les responsabilités des principales parties intervenant dans le Projet du Pont international Gordie-Howe. L'Accord sur le passage, conclu entre le Canada, l'APWD et le Michigan (l'État du Michigan, le département des Transports du Michigan et le Michigan Strategic Fund), prévoit que le Canada financera l'ensemble du projet.

L'Accord sur le passage a également établi l'Autorité internationale, une entité juridique distincte de l'APWD. L'Autorité internationale détient le pouvoir d'approuver l'acquisition des terrains dans l'État du Michigan, les contrats de location de terrains au Michigan ainsi que la demande de qualification et de propositions, et l'accord public-privé en ce qui a trait au Projet du Pont international Gordie-Howe. L'Autorité internationale doit assumer certaines responsabilités de supervision. Ces dernières visent à vérifier que l'APWD respecte l'Accord sur le passage et que le concessionnaire respecte l'accord de partenariat public-privé. En vertu de l'Accord sur le passage, l'APWD doit financer les activités de l'Autorité internationale.

### **Aperçu du Projet du Pont international Gordie-Howe**

Le passage commercial Windsor-Détroit, principalement le pont Ambassador, est le passage frontalier le plus achalandé entre le Canada et les États-Unis. Le Projet du Pont international Gordie-Howe permettra de réduire les contraintes actuelles en matière de capacité de mouvements frontaliers et de répondre aux besoins actuels et à venir en matière de déplacement, en fournissant la capacité exigée et la redondance de système (p. ex. la capacité d'absorption des débordements et le choix de passage) dans la région Windsor-Détroit, ainsi que la souplesse permettant de diriger la circulation afin d'accroître la capacité de traitement à la frontière. Le projet comprend quatre éléments principaux :

- **Pont** – pont à haubans ou pont suspendu de six voies d'une portée de 850 m au-dessus de la rivière Détroit.
- **Point d'entrée canadien** – terrain de 53,4 hectares qui accueillera les douanes (passagers, activités commerciales et animaux), les installations de traitement à la frontière, les postes de péage et les installations d'entretien.
- **Point d'entrée américain** – terrain de 60,3 hectares ayant une envergure semblable à celle du point d'entrée canadien, sans les postes de péage.
- **Échangeur de l'Interstate 75 (I-75) au Michigan** – cet élément comprend les principaux passages supérieurs et bretelles de raccordement au point d'entrée américain et des améliorations connexes aux routes locales.



## Priorités de l'APWD 2015-2016

Le principal objectif de l'APWD est de lancer un processus d'approvisionnement en PPP en 2016-2017. Pour atteindre cet objectif, les priorités stratégiques de l'APWD sont les suivantes :

- **Processus d'approvisionnement en PPP** : poursuivre le processus d'approvisionnement en PPP lancé en 2015-2016.
- **Acquisitions immobilières aux États-Unis** : l'APWD collabore avec le département des Transports du Michigan (MDOT) pour acquérir les biens immobiliers requis au Michigan.
- **Travaux provisoires au point d'entrée canadien** : les activités de préparation du site sur une partie du point d'entrée sont en cours, y compris la construction de la route d'accès périphérique, le déplacement des services publics secondaires ainsi que le remblai, le nivellement et le drainage.
- **Déplacement des services publics** :
  - **Services publics canadiens** : poursuivre le déplacement des services publics afin d'achever la préparation du site sur le point d'entrée canadien.
  - **Services publics américains** : mettre au point les ententes avec le MDOT concernant le déplacement des services publics et commencer les activités de déplacement.

## Analyse financière

### Résumé

À la fin du premier trimestre de 2016-2017, les résultats d'exploitation nets de l'APWD affichent un surplus de 91,6 millions de dollars (par rapport à 18,0 millions de dollars, l'année précédente). Le surplus est principalement lié aux coûts d'immobilisation ainsi qu'au moment où sont affectés les crédits et où s'effectuent les dépenses pour l'acquisition des biens immobiliers aux États-Unis. L'APWD a connu sa première année d'exploitation complète en 2015-2016. Cependant, le niveau d'activité a été faible au cours du premier trimestre de l'exercice. La majeure partie des activités effectuées en 2015-2016 se sont déroulées pendant la deuxième moitié de l'exercice. Par conséquent, le premier trimestre de 2016-2017 n'est pas entièrement comparable au premier trimestre de 2015-2016.

L'Accord sur le passage conclu en juin 2012 prévoyait la création d'une « autorité du passage » pour financer, construire et gérer les activités du nouveau passage international. L'APWD a été créée en octobre 2012 pour remplir le mandat de l'« autorité du passage ». L'APWD est entrée en fonction en août 2014 à la suite de la création de son Conseil d'administration et de l'embauche de son président et PDG. Afin de lancer le projet du nouveau passage international dès que possible, Transports Canada a entrepris certaines activités pour le compte de l'APWD, à la suite de la signature de l'Accord sur le passage. Tous les coûts engagés par Transports Canada pour le compte de l'APWD après la signature de l'Accord sur le passage figurent dans les états financiers de l'APWD.

### État des résultats d'exploitation

#### APERÇU

L'APWD a reçu des crédits de 95,0 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2016-2017, par rapport à 21,0 millions de dollars pour l'année précédente, et elle a terminé le trimestre avec un surplus net de 91,6 millions de dollars, par rapport à 18,0 millions de dollars, l'année précédente. Le surplus est principalement lié aux coûts d'immobilisation ainsi qu'au moment où sont affectés les crédits et où s'effectuent les dépenses pour l'acquisition des biens immobiliers aux États-Unis.

L'augmentation des crédits en 2016-2017 est principalement attribuable à la hausse des activités pour l'année en cours. Les crédits ont été utilisés pour financer l'assurance responsabilité et les activités d'acquisition de biens immobiliers au Michigan, les travaux provisoires, les coûts de conception et d'ingénierie, le déplacement des services publics canadiens et les activités de l'APWD. Les crédits reçus au cours de l'année précédente ont été utilisés pour financer les activités



prévues d'acquisition de biens immobiliers au Michigan, ainsi que les activités de l'APWD, dont le niveau était plus faible que celui de l'année en cours.

## DÉPENSES

L'APWD a engagé 4,4 millions de dollars en dépenses directes pour soutenir le projet, par rapport à 2,0 millions de dollars l'année précédente. La hausse est principalement attribuable à l'acquisition de biens immobiliers au Michigan, à l'augmentation des salaires et des avantages sociaux, laquelle découle d'une hausse du nombre d'employés à la suite de l'établissement par l'APWD de ses activités, et aux coûts liés à l'échangeur de l'I-75, qui sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les coûts liés aux services internes s'élevant à 1,5 millions de dollars, par rapport à 1,4 millions de dollars pour la période précédente, correspondent à des dépenses qui ne sont pas directement liées au Projet du Pont international Gordie-Howe, comme les assurances ainsi que les salaires et les avantages sociaux des employés qui ne participent pas directement au projet.

Le tableau ci-après présente la répartition des dépenses en fonction du type.

(en milliers de dollars)

	2017	2016
Salaires et avantages sociaux	1 576	917
Terrains au Michigan	1 338	138
Services juridiques	1 331	1 068
Services professionnels	646	609
Coûts I-75	453	238
Loyer	155	161
Assurances	142	61
Bureau et entretien	135	70
Amortissement	56	52
Autres	31	59
Frais de déplacement	21	27
	<b>5 884</b>	<b>3 400</b>

Comme l'échangeur de l'I-75 sera confié à l'État du Michigan lorsque le projet sera terminé, tous les coûts liés à l'échangeur de l'I-75 sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts liés aux terrains au Michigan concernent l'acquisition de biens immobiliers au Michigan qui seront principalement utilisés pour l'échangeur de l'I-75, ou qui sont nécessaires dans le cadre des améliorations connexes aux routes locales. Les coûts associés à l'I-75 concernent principalement les services professionnels liés à la conception et à l'ingénierie de l'échangeur de l'I-75. L'augmentation des coûts liés aux terrains au Michigan et à l'I-75 découle principalement du niveau d'activité considérablement plus élevé en ce qui a trait à l'acquisition de biens immobiliers ainsi qu'à la conception et à l'ingénierie, car les équipes réalisant les activités au Michigan étaient entièrement pourvues en personnel et disposaient sur place des conseillers nécessaires au soutien de ces activités.

L'augmentation au chapitre de la paie et des avantages sociaux est principalement attribuable à un niveau de dotation plus élevé; l'APWD comptait 46 employés pendant le premier trimestre de 2016-2017, par rapport à 22 l'année précédente.



## État de la situation financière

### APERÇU

Le 30 juin 2016, l'actif financier net de l'APWD s'élevait à 120,9 millions de dollars (52,7 millions de dollars le 31 mars 2016). L'actif financier de 145,1 million de dollars (80,2 millions de dollars le 31 mars 2016) comprenait principalement 136,4 millions de dollars en liquidités et 8,6 millions de dollars en sommes à recevoir (73,2 millions de dollars et 7,0 millions de dollars le 31 mars 2016), compensés par un passif de 24,2 millions de dollars (27,5 millions de dollars le 31 mars 2016).

Le 30 juin 2016 et le 31 mars 2016, les sommes à recevoir concernaient principalement la TVH recouvrable. L'APWD a confirmé son statut relatif à la TVH et se prépare à entreprendre des démarches pour recouvrer le montant associé à cette taxe. L'APWD s'attend à récupérer 100 % de la TVH sur les dépenses directement liées à la construction (y compris la conception, l'ingénierie, le remplissage de la plaza, le déplacement des services publics, etc.) et environ 70 % de la TVH pour les dépenses opérationnelles de l'APWD.

Le 30 juin 2016, le passif comprenait des sommes à verser et des charges réparties au prorata pour les activités au Michigan, les services de consultation en ingénierie, les frais juridiques, le déplacement des services publics, les travaux provisoires et les retenues liées à ces derniers.

### ENCAISSE AFFECTÉE

Le 30 juin 2016, l'APWD détenait un solde en liquidités soumises à des restrictions de 79,3 millions de dollars dans un compte de garantie bloqué (28,7 millions de dollars le 31 mars 2016). Ces fonds se trouvent dans un compte de garantie bloqué en dollars américains pour financer l'acquisition de biens immobiliers aux États-Unis et d'autres activités au Michigan. L'APWD est tenue de financer les activités menées au Michigan au début de chaque trimestre dans le compte de garantie bloqué. Les liquidités supplémentaires demandées concernaient le financement de l'assurance responsabilité et des activités d'acquisition de biens immobiliers au Michigan.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'APWD détenait des immobilisations d'une valeur de 72,0 millions de dollars à la fin du premier trimestre de 2016-2017, par rapport à 54,0 millions de dollars à la fin de l'année précédente. Ces immobilisations comportent principalement les coûts engagés pour le Projet du Pont international Gordie-Howe (construction en cours).

La construction en cours (71,3 millions de dollars le 30 juin 2016 – 53,1 millions de dollars le 31 mars 2016) inclut les coûts liés à la construction du pont et aux points d'entrée canadien et américain. Comme le projet en est encore à ses débuts, cela comprend la plupart des coûts capitalisés liés aux travaux provisoires, aux services professionnels, comme les services généraux de consultation en ingénierie, et au déplacement des services publics.

Le tableau ci-après présente la répartition des dépenses en fonction des projets de construction en cours.

(en milliers de dollars)

	30 juin 2016	31 mars 2016
Pont	20 724	15 825
Point d'entrée canadien	40 824	29 596
Point d'entrée américain	9 712	7 704
	<b>71 260</b>	<b>53 125</b>



---

Les charges payées d'avance de 15,3 millions de dollars (13,1 millions de dollars le 31 mars 2015) concernaient principalement les coûts liés à l'acquisition de terrains au Michigan (14,5 millions de dollars le 31 décembre 2015 et 12,7 millions de dollars le 31 mars 2015).

## **Perspective**

Conformément à ses priorités, l'APWD envisage que ses principales dépenses pour le reste de l'année seront les suivantes :

- Acquisition des biens immobiliers aux États-Unis
- Processus d'approvisionnement en PPP
- Travaux provisoires liés au point d'entrée canadien
- Déplacement des services publics au Canada et aux États-Unis



## ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE L'APWD POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2016-2017

Remarque : Les états financiers consolidés présentés et analysés ci-après sont présentés avant que les états financiers vérifiés soient disponibles pour l'année précédente se terminant le 31 mars 2016. Les états financiers de fin d'exercice ne sont pas encore disponibles en raison du travail en cours entre l'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD) et ses vérificateurs. Il est donc probable que des révisions de ces états s'imposeront lorsque la vérification finale des états financiers de l'APWD de l'année précédente sera terminée.

### Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

**Michael Cautillo**

**Président et premier dirigeant**

**Linda Hurdle, CPA, CA**

**Dirigeant administratif principal des finances**

**Windsor, Canada**

26 août 2016



**Autorité du pont Windsor-Dérouit**  
**État de la situation financière trimestriel**  
**au 30 juin**  
**(en milliers de dollars)**

(Non audité)

	30 juin 2016	31 mars 2016
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie	57 125	44 531
Liquidités affectées (note 3)	79 312	28 696
Sommes à recevoir	8 646	7 011
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>145 083</b>	<b>80 238</b>
<b>PASSIF</b>		
Créditeurs et charges à payer	20 891	25 241
Retenues de garanties	3 318	2 256
<b>PASSIF TOTAL</b>	<b>24 209</b>	<b>27 497</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS</b>	<b>120 874</b>	<b>52 741</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (note 3)	72 030	53 956
Charges payées d'avance (note 4)	15 315	13 056
<b>TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS</b>	<b>87 345</b>	<b>67 012</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>208 219</b>	<b>119 753</b>
L'excédent accumulé comprend ce qui suit :		
Excédent accumulé lié aux activités	210 260	118 615
Gains de réévaluation accumulés (pertes)	(2 041)	1 138
	<b>208 219</b>	<b>119 753</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*



**Autorité du pont Windsor-Détroit**  
**État des résultats trimestriel**  
**pour les trois mois terminés le 30 juin 2016**  
**(en milliers de dollars)**

(Non audité)

	<b>12 mois terminés</b>	<b>Trois mois terminés</b>	
	<b>31 mars 2017</b>	<b>30 juin 2016</b>	<b>30 juin 2015</b>
	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>	<b>Réel</b>
<b>PRODUIT</b>			
Écart de change	-	<b>2 342</b>	-
Intérêt	-	<b>187</b>	19
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	-	<b>2 529</b>	19
<b>CHARGES (note 8)</b>			
Passage international de la rivière Détroit	257 909	<b>4 380</b>	2 040
Services internes	8 533	<b>1 504</b>	1 360
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	266 442	<b>5 884</b>	3 400
<b>DÉFICIT AVANT FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL</b>	<b>(266 442)</b>	<b>(3 355)</b>	<b>(3 381)</b>
Paiements de transfert – crédits (note 9)	655 328	<b>95 000</b>	21 000
Paiements de transfert – autres (note 9)	22 250	-	350
	677 578	<b>95 000</b>	21 350
<b>EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS</b>	<b>411 136</b>	<b>91 645</b>	17 969
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>94 475</b>	<b>118 615</b>	9 168
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>505 611</b>	<b>210 260</b>	27 137

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

\* Le 14 mai 2015, le pont a officiellement été nommé le Pont international Gordie-Howe.



**Autorité du pont Windsor-Détoit**  
**État des gains et pertes de réévaluation trimestriel**  
**pour les trois mois terminés le 30 juin 2016**  
**(en milliers de dollars)**

(Non audité)

	<b>Pour les trois mois se terminant le</b>	
	<b>30 juin 2016</b>	<b>30 juin 2015</b>
<b>GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 138</b>	<b>-</b>
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Cours du change	<b>(1 305)</b>	199
Montants reclassés dans l'état des résultats :		
Cours du change	<b>(1 874)</b>	-
<b>GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION NETS DE L'EXERCICE</b>	<b>(3 179)</b>	<b>199</b>
<b>GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>(2 041)</b>	<b>199</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*



**Autorité du pont Windsor-Détroit**  
**État de la variation des actifs financiers nets trimestriel**  
**pour les trois mois terminés le 30 juin 2016**  
**(en milliers de dollars)**

(Non audité)

	12 mois terminés 31 mars 2017 Budget	Trois mois terminés 30 juin 2016 Réel	30 juin 2015 Réel
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS	411 136	91 645	17 968
Aquisition d'immobilisations corporelles	(438 643)	(18 130)	(3 028)
Amortissement des immobilisations corporelles	207	56	51
	(27 300)	73 571	14 991
Acquisition de charges payées d'avance	2 491	(2 615)	( 696)
Utilisation de charges payées d'avance	-	356	68
	2 491	(2 259)	( 628)
Gains (pertes) de réévaluation nets pour l'année	-	(3 179)	199
AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	(24 809)	68 133	14 562
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	25 845	52 741	626
ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	1 036	120 874	15 188

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*



**Autorité du pont Windsor-Détroit**  
**État des flux de trésorerie trimestriel**  
**pour les trois mois terminés le 30 juin 2016**  
**(en milliers de dollars)**

	Trois mois terminés	
	30 juin 2016	30 juin 2015
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent de l'exercice	91 645	17 968
Ajustement des éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement d'immobilisations corporelles	56	51
Immobilisations apportées	-	(297)
Gains (Pertes) de réévaluation	(3 179)	199
Variation des éléments non monétaires du fonds de roulement		
(Augmentation) Diminution des sommes à recevoir	(1 635)	1 731
(Augmentation) des charges payées d'avance	(2 258)	(629)
Augmentation (Diminution) des créditeurs et des charges à payer (note 4)	(11 041)	1 321
Augmentation des Retenues de garanties	1 061	-
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>74 649</b>	<b>20 344</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 3)	(11 439)	(129)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>(11 439)</b>	<b>(129)</b>
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>63 210</b>	<b>20 215</b>
<b>TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>73 227</b>	<b>162</b>
<b>TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>136 437</b>	<b>20 377</b>
<b>Les liquidités comprennent les éléments suivants :</b>		
Trésorerie	57 125	9 030
Trésorerie affectées	79 312	11 347
	<b>136 437</b>	<b>20 377</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*



## Notes complémentaires aux états financiers trimestriels non audités

### 1. AUTORITÉ ET ACTIVITÉS

L'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD), constituée en société le 9 octobre 2012 en vertu du décret C.P. 2012-1350, est une société d'État inscrite à la partie I de l'annexe III de la Loi sur la gestion des finances publiques. Elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu conformément aux dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'APWD a été établie en conformité avec l'Accord sur le passage, signé par le gouvernement du Canada et l'État du Michigan le 15 juin 2012. Le mandat de l'APWD consiste à concevoir, à construire, à financer, à exploiter et à entretenir un nouveau passage international entre Windsor, en Ontario, et Détroit, au Michigan. Aux tous débuts du projet, le passage international a été désigné sous le nom de Passage international de la rivière Detroit. Le 14 mai 2015, le passage international a officiellement été nommé le Pont international

Gordie-Howe.

L'APWD a également été mandatée pour concevoir, construire et financer l'échangeur entre le Pont international Gordie-Howe et l'Interstate 75 (I-75), une autoroute faisant partie du réseau routier inter-États des États-Unis. En conformité avec l'Accord sur le passage, l'échangeur fera également partie du réseau routier inter-États. Une fois que la construction de l'échangeur sera terminée, il sera confié au département des Transports du Michigan. Ce département devra alors entretenir l'échangeur; l'APWD n'y sera plus liée de quelque façon que ce soit.

L'Accord sur le passage a également établi l'Autorité internationale, une entité juridique distincte de l'APWD. L'Autorité internationale détient le pouvoir d'approuver l'acquisition des terrains dans l'État du Michigan, les contrats de location de terrains dans le même État, la demande de qualifications et de propositions ainsi que l'accord public-privé en ce qui a trait au projet du Pont international Gordie-Howe. L'Autorité internationale doit également assumer certaines responsabilités de supervision. Ces dernières visent à vérifier que l'APWD respecte l'Accord sur le passage et que le concessionnaire respecte l'accord de partenariat public-privé.

L'Autorité internationale est régie par un conseil d'administration composé de six membres. Le gouvernement du Canada nomme deux membres, l'APWD en nomme un, et l'État du Michigan, trois. Tous les coûts de l'Autorité internationale sont financés par l'APWD.

L'APWD dépend du financement du gouvernement du Canada pour exercer ses activités et devra obtenir du financement de ce gouvernement pour la construction du passage international. Une fois que le pont aura été construit, l'APWD continuera de dépendre du financement du gouvernement du Canada pour financer les activités d'exploitation du pont jusqu'à ce que celles-ci génèrent un surplus.

En vertu du décret C.P. 2014-1382 daté du 10 décembre 2014, la société est également assujettie à une directive en vertu de l'article 89 de la Loi sur la gestion des finances publiques, comme suit :

- (a) S'assurer que les régimes de retraite contiendront les éléments suivants :
  - i. Le coût du service courant passera progressivement à un ratio de 50:50 entre l'employé et l'employeur pour les cotisations de retraite, pour tous les membres, d'ici le 31 décembre 2017.
  - ii. Pour tout employé embauché le 1er janvier 2015 ou après cette date, l'âge normal de la retraite passe à 65 ans et l'âge auquel sont disponibles les prestations de retraite, autres que celles reçues à l'âge normal de la retraite, correspond à l'âge auquel ces prestations sont offertes en vertu du Régime de pension de retraite de la fonction publique.



- (b) Décrire ses stratégies de mise en œuvre en ce qui a trait aux engagements prévus au paragraphe a) ci-dessus dans son prochain plan d'entreprise et les plans subséquents, jusqu'à la mise en œuvre complète des engagements.

La société est en voie d'intégrer progressivement ces modifications d'ici les dates requises.

Aucun vérificateur n'a été nommé pour l'année se terminant le 31 mars 2013 étant donné l'activité limitée entre la date de constitution et le 31 mars 2013. Les états financiers vérifiés portant sur l'année 2013 n'ont donc pas été préparés. Pendant cette année, les seules opérations ont été les activités entreprises par le gouvernement du Canada au nom de l'APWD, qui ont été intégrées à l'excédent lié aux activités. Les états financiers ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le Conseil d'administration le 26 août 2016.

## 2. POLITIQUES COMPTABLES IMPORTANTES

### a) Méthode de comptabilité et adoption anticipée de normes

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les Normes comptables pour le secteur public autorisent l'adoption anticipée de certaines normes. L'APWD a décidé d'adopter par anticipation les normes suivantes :

- i. Chapitre SP 1201 – Présentation des états financiers
- ii. Chapitre SP 2601 – Conversion des devises
- iii. Chapitre SP 3420 – Opérations interentités
- iv. Chapitre SP 3450 – Instruments financiers

### b) Paiements de transfert

Les paiements de transfert sont comptabilisés comme des produits lorsque le paiement est autorisé et que les critères d'admissibilité sont respectés, sauf si les stipulations créent une obligation conforme à la définition d'un passif. Les paiements reçus sont comptabilisés comme des produits reportés si les stipulations créent une obligation.

Concernant les paiements de transfert d'abord comptabilisés comme des produits reportés, le produit est comptabilisé dans l'état des résultats à mesure que les stipulations sont respectées. Toute partie des paiements de transfert auxquelles a droit l'APWD, mais qu'elle n'a pas reçues, est comptabilisée comme une somme à recevoir de la part du gouvernement du Canada.

### c) Coûts de soutien

Les coûts engagés par le gouvernement du Canada pour soutenir l'APWD, qui autrement auraient été engagés par cette société, sont comptabilisés dans les états financiers de l'APWD à leur valeur comptable. Selon leur nature, ces coûts sont constatés comme des produits et portés aux dépenses ou capitalisés comme des apports aux immobilisations corporelles.

### d) Trésorerie

La trésorerie comprend les montants détenus dans les comptes bancaires de l'APWD.

### e) Sommes à recevoir

Les sommes à recevoir sont inscrites et comptabilisées au coût. À chaque date de clôture, l'APWD examine les sommes à recevoir pour tenir compte de la perte de valeur.



#### f) Charges payées d'avance

Les paiements effectués avant que les services connexes soient fournis sont comptabilisés à titre de charges payées d'avance. Ces dernières sont constatées comme des dépenses lorsque les services connexes sont fournis.

Les paiements versés à l'État du Michigan pour financer l'achat de terrains pour le projet du Pont international Gordie-Howe qui seront loués ou concédés sous licence à l'APWD sont comptabilisés comme des charges payées d'avance. Les paiements effectués en vue d'acheter des terrains qui ne seront ni loués ni concédés sous licence à l'APWD, mais remis à l'État du Michigan, sont constatés comme des charges au moment où ils sont effectués.

#### g) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les remplacements, améliorations importantes et coûts permettant de prolonger la durée de vie utile des biens ou d'accroître leur capacité sont capitalisés. Les réparations et les travaux d'entretien sont inscrits dans l'état des résultats au moment où ils sont effectués.

Les sommes comprises dans les travaux de construction en cours ne sont amorties qu'une fois transférées dans la catégorie d'immobilisations appropriée. Les montants ne sont transférés que lorsque les biens sont prêts à être mis en service conformément aux politiques de l'APWD.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de la durée de leur vie utile estimée au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire, sur les périodes suivantes :

Améliorations locatives	de trois à sept ans
Ordinateurs et matériel de bureau	de trois à dix ans

Lorsque la condition d'une immobilisation corporelle montre que celle-ci ne contribue plus à la capacité de l'APWD de fournir des services, ou si la valeur de l'avantage économique futur d'une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour tenir compte de cette perte de valeur. Les moins-values nettes relatives aux immobilisations corporelles sont consignées à titre de dépenses dans l'état des résultats. L'évaluation visant à déterminer si une telle condition existe est réalisée au moins à chaque date de clôture.

#### h) Obligations environnementales

Lorsque la société accepte la responsabilité ou a la responsabilité directe de sites dont les niveaux de contamination dépassent les normes environnementales et prévoit d'abandonner des avantages économiques futurs à cet effet, et si le montant en cause peut être estimé de façon raisonnable, une obligation au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisée à l'état de la situation financière à titre de passif. L'estimation comprend les coûts directement imputables aux activités de remise en état, à l'exploitation après remise en état et aux activités d'entretien et de surveillance qui font partie intégrante de la stratégie de remise en état. Les coûts estimés futurs sont inscrits comme un passif et sont basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs liés aux coûts les plus probables à engager. S'il est impossible de faire une estimation raisonnable de ce montant ou si on ne prévoit pas renoncer aux avantages économiques futurs, la situation sera signalée dans une note afférente aux états financiers.

#### i) Passifs éventuels

Le passif éventuel est une obligation potentielle dont l'existence sera confirmée par la survenance ou la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs. Dans la mesure où l'événement futur est susceptible de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une



charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

j) **Constatation des charges**

Toutes les charges sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles ont été engagées. Les estimations des charges à payer sont établies à la fin de chaque période.

k) **Instruments financiers**

L'APWD recense, évalue et gère les risques financiers afin de minimiser leur incidence sur ses résultats et sur sa situation financière. Les risques financiers sont gérés en fonction de critères précis. L'APWD ne participe à aucune opération spéculative ni n'utilise d'instruments dérivés.

La mesure des instruments financiers dépend de leur classement, comme suit :

<b>Catégories</b>	<b>Instruments financiers</b>	<b>Évaluation</b>
Actifs financiers	Trésorerie	Coût ou coût après amortissement
Passifs financiers	Créditeurs et charges à payer	Coût ou coût après amortissement

l) **Conversion de devises**

Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. L'actif et le passif monétaires exprimés en devises étrangères sont convertis selon le taux de change à la fin de chaque trimestre. Jusqu'au règlement d'un élément, les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. À la suite du règlement de l'élément, les gains et les pertes découlant de la conversion de devises sont inscrits dans l'état des résultats.

m) **Incertitude relative à la mesure**

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, et sur les montants déclarés des revenus et des charges pendant la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont utilisées sont le montant de la TPS/TVH recouvrable, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, les charges à payer et les éventualités. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative.

3. **ENCAISSE AFFECTÉE**

L'encaisse affectée représente les fonds déposés dans un compte de garantie bloqué réservés aux activités menées au Michigan, comme l'acquisition de terrains aux États-Unis. Le compte de garantie bloqué est financé chaque trimestre.



#### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

##### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers de dollars)

	Améliorations locatives	Ordinateurs et matériel de bureau	Construction en cours	Total
<b>Coût</b>				
1 <sup>er</sup> avril 2015	702	225	4 894	5 821
Acquisitions	67	53	46 800	46 920
Contributions	-	-	1 454	1 454
Transferts	23	-	( 23)	-
<b>31 mars 2016</b>	<b>792</b>	<b>278</b>	<b>53 125</b>	<b>54 195</b>
1 <sup>er</sup> avril 2016	792	278	53 125	54 195
Acquisitions	-	( 5)	18 135	18 130
<b>30 juin 2016</b>	<b>792</b>	<b>273</b>	<b>71 260</b>	<b>72 325</b>
<b>Amortissement cumulé</b>				
1 <sup>er</sup> avril 2015	15	8	-	23
Amortissement	129	87	-	216
<b>31 mars 2016</b>	<b>144</b>	<b>95</b>	<b>-</b>	<b>239</b>
1 <sup>er</sup> avril 2016	144	95	-	239
Amortissement	33	23	-	56
<b>30 juin 2016</b>	<b>177</b>	<b>118</b>	<b>-</b>	<b>295</b>
<b>Valeur comptable nette</b>				
31 mars 2016	648	183	53 125	53 956
30 juin 2016	615	155	71 260	72 030

L'acquisition d'immobilisations corporelles et la modification des comptes créditeurs et des charges à payer, présentées dans l'état des flux de trésorerie, excluent un montant de 6,7 millions de dollars (31 mars 2016 – 10,6 millions de dollars) en lien avec l'acquisition des immobilisations corporelles, car le montant est lié aux activités d'investissement en



immobilisation des neuf mois précédant le 30 juin 2016 qui demeurent impayées au 30 juin 2016. L'acquisition d'ordinateurs et de matériel de bureau comprend un crédit d'un fournisseur d'un montant de 5 000 \$.

## ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, l'APWD est la partie requérante ou la partie défenderesse, ou elle est partie à certaines réclamations ou poursuites. Dans la mesure où un événement à venir est susceptible de se produire et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers. La direction est d'avis que le règlement de questions de ce type n'entraînera aucun passif important pour l'APWD.

## 5. DÉPENSES

(en milliers de dollars)

	2017	2016
Salaires et avantages sociaux	1 576	917
Terrains au Michigan	1 338	138
Services juridiques	1 331	1 068
Services professionnels	646	609
Coûts I-75	453	238
Loyer	155	161
Assurances	142	61
Bureau et entretien	135	70
Amortissement	56	52
Autres	31	59
Frais de déplacement	21	27
	<b>5 884</b>	<b>3 400</b>